

Les avantages collaborateurs



Transport :

- Location de vélos de fonction prise en charge à 70 %.
- Passe Navigo pris en charge à 50 %.
- Parking accessible à tous les collaborateurs.



Restauration :

- Restaurant au siège, le « Bistrot du 7 » : petits-déjeuners et collations offerts, déjeuner 4 €.
- Carte titres-resto Swile.

Participation :

Prime de participation annuelle (actuellement entre 11 % et 13 % de la rémunération).



Bien-être et sport :



- Mutuelle Alan.
- Coachs en développement personnel disponibles pour tous les collaborateurs.
- Accès gratuit à la salle de sport « Alpha » du siège et à tous les cours collectifs (yoga, boxe, hit...) ou participation à un abonnement.

Bons plans :

- Tarifs préférentiels sur la complémentaire auto et accès aux mêmes avantages que les membres Roole premium.
- Avantages négociés par le CSE (Comité Social et Économique) sur la restauration, les places de cinéma...



Parentalité :

- Places disponibles au sein de crèches partenaires.
- Cours de sport parents/enfants les mercredis et samedis au siège.
- 2 jours « enfant malade » par an.
- Maintien du salaire à 100 % en congés maternité et second parent.



Télétravail :

- Possibilité de télétravailler jusqu'à 2 jours par semaine.
- Équipement informatique mis à disposition pour la maison.
- 200 € offerts pour s'installer confortablement à la maison.
- Allocation mensuelle de 20 €.

S'épanouir :

- Possibilité de participer aux projets transverses de la Fondation et du Collectif.
- Accès libre à de nombreuses formations : développement personnel, communication non violente...
- Conférences internes et partage de connaissances entre collaborateurs.

